

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Alban Le Roux,
tête de liste.
06 88 63 46 41
carantec2026@gmail.com

à Carantec, le 23 janv. 2026

Objet :
projet de Parc Eolien

Par courrier du 19 janvier, vous interrogez les candidats aux élections municipales sur leur positionnement concernant le projet de Parc Eolien en Baie de Morlaix.

Deux raisons majeures m'empêchent d'adhérer et de soutenir ce projet.

Tout d'abord, la méthode. Il faut savoir que l'avenir de ce projet n'appartient pas aux élus de Carantec. En l'occurrence, c'est l'État qui impose une logique de fait accompli, sans réelle concertation, ni débat avec les communes. De même, les propositions alternatives soumises par certaines associations ne sont pas prises en compte. C'est pour cette raison que nous avons, à la municipalité de Carantec, exprimé clairement, et de manière officielle, notre désaccord quant à l'autorisation d'études de forage au large de la Baie de Morlaix.

Deuxième raison, le manque d'information sur le fond du projet : l'impact sur la pêche et la biodiversité mérite évidemment d'être approfondi. De plus, l'Etat reste flou sur le raccordement et le démantèlement des éoliennes ainsi que sur les conditions financières d'exploitation. Nous avons besoin de plus de transparence.

Il est vrai que sortir des énergies fossiles est une nécessité partagée et nous devons tous, collectivement, participer à la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables. Mais la dimension du projet, son gigantisme, sont inacceptables.

Ce projet doit donc être revu, débattu et surtout, collectivement accepté. Si je suis élu, je m'engage à ce que les Carantécois puissent bénéficier d'une réelle transparence et qu'un comité de suivi soit créé sur le projet du Parc Eolien en partenariat avec les communes littorales voisines.

Alban Le Roux